

Date de la séance

Le 9 avril 2025

Date de convocation

Le 27 mars 2025

Date de publication

Le 27 mars 2025

Nombre de délégués

En exercice 34

Présents 23

Procurations 7

Excusé 0

Absents 4

N° 2025-04-13

OBJET :

**ATTRIBUTION DES
SUBVENTIONS AUX
ASSOCIATIONS
POUR L'EXERCICE
2025**

Le Président certifie
que la liste des
délibérations a été
publiée sur le site
internet de la
Communauté de
Communes Gally-
Mauldre

L'an deux mille vingt-cinq

Le mercredi 9 avril, à 18h30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en salle du conseil municipal de la mairie de Feucherolles, en séance publique, sous la présidence de Patrick LOISEL, Président.

Commune d'ANDELU :

Commune de BAZEMONT : Jean-Bernard HETZEL, Martine DELORENZI

Commune de CHAVENAY : Myriam BRENAC, Stéphane GOMPERTZ

Commune de CRESPIERES : Adriano BALLARIN, Agnès TABARY

Commune de DAVRON : Damien GUIBOUT

Commune de FEUCHEROLLES : Patrick LOISEL, Michel DELAMAIRE, Yves DEKEYREL

Commune d'HERBEVILLE :

Commune de MAREIL-SUR-MAULDRE : Nathalie CAHUZAC, Christophe DEBUISNE

Commune de MAULE : Olivier LEPRETRE, Sidonie KARM, Hervé CAMARD, Caroline QUINET

Commune de MONTAINVILLE : Eric MARTIN

Commune de SAINT-NOM-LA-BRETECHE : Gilles STUDNIA, Karine DUBOIS, Dominique GERBERT, Axel FAIVRE, Christelle BARDEILLE, Jean-Philippe ANTOINE

Procurations :

Jérôme COTIGNY a donné pouvoir à Myriam BRENAC

Sylvie BIGAY a donné pouvoir à Olivier LEPRETRE

Jean Christophe SEGUIER a donné pouvoir à Caroline QUINET

Hajer RIVIERE a donné pouvoir à Hervé CAMARD

Samuel COLLIN a donné pouvoir à Sidonie KARM

Gérard PARFAIT a donné pouvoir à Gilles STUDNIA

Christine CAILLAT a donné pouvoir à Christelle BARDEILLE

Excusé : /

Absents : Olivier RAVENEL, Katrin VARILLON, Vincent GAY, William FALCHETTO

Secrétaire de séance : Yves DEKEYREL

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU la loi n° 99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale,

VU le Budget Primitif 2025 de la CCGM adopté ce jour et prévoyant un crédit global de 46 672€ destiné à soutenir, notamment, les associations oeuvrant dans les champs de compétence et sur le territoire de la Communauté de Communes dans une logique d'intérêt général et local,

VU les demandes de subventions,

CONSIDERANT l'avis favorable unanime des membres présents en Commission Affaires Générales et Financières et gestion de l'activité du Cinéma Les Deux Scènes du 26 mars 2025,

ENTENDU l'exposé de Monsieur Michel DELAMAIRE, Conseiller Communautaire délégué en charge de la présidence de la Commission des Affaires Financières, rapporteur des budgets,

Après en avoir délibéré à l'unanimité (NE PRENNENT PAS PART AU VOTE : Agnès TABARY pour les associations TPGM et APPVPA ; Olivier LEPRETRE pour l'association GEM EMPLOI ; Jean-Claude SEGUIER pour l'association Cyclotouristes de la Mauldre ; Karine DUBOIS pour l'association APPVPA),

⇒ **DECIDE** d'allouer pour l'année 2025, les subventions intercommunales selon la répartition ci-après :

ASSOCIATIONS	Attribué 2024	Demande 2025
ACE (Association Cadres et Emploi)	7 500,00	7 500.00
ADMR de Maule	12 638.40	14 722.00
Arcade-Emploi	7 000,00	6 000,00
Cyclotouristes de la Mauldre – Rando Maule	300,00	300,00
TPGM – Territoires Partagés Gally Mauldre	1 500,00	1 500,00
Comité des Yvelines de la Prévention routière	180,00	200,00
Eco-Garde	3 000,00	0,00
APPVPA	1 000,00	3 000,00
US Maule Cyclisme	1 500,00	1 500,00
Centre de musique baroque de Versailles	3 000.00	5 000.00
ASM L'enjambée de la Mauldre	750.00	750.00
Epicentre films/Association nationale de l'audition	0.00	5 000.00
GeM Emploi	0.00	1 200.00
ZC Animations	10 000.00	0.00
Comité des Yvelines de Tennis	4 500.00	0.00
TOTAL	52 868.40	46 672.00

⇒ **DIT** que les crédits correspondants sont imputés au Budget Primitif 2025 de la Communauté de Communes Gally-Mauldre adopté ce jour.

Le Président
Patrick LOISEL




Pour copie conforme,

- Mise en ligne de l'acte le 11/04/2025.....
- Document rendu exécutoire le 11/04/2025